



Echanges IN et SC 2024-2025

Gil Regev
Conseiller académique aux échanges IC
25.10.2023

Organisation de la séance

1. Présentation des slides.

Utilisez le chat pour discuter entre vous, mais pas pour me poser des questions.

2. Questions générales: levez la main.

=> Fin officielle de la séance.

3. Questions personnelles.

Année d'échange

- Cf présentation de l'Office de la mobilité du 12.10.2023 et pages web EPFL
<https://www.epfl.ch/education/international/fr/partir-etudier-a-l-etranger/echange-bachelor/>
- Grands principes
 - On suit l'équivalent du plan d'études EPFL.
 - Les crédits sont validés au retour.
 - Pas de prolongation des études (si exams réussis).
- On part une année complète: BA5+6.

Préparations

- Au plus vite: cours de langue (si nécessaire)
- Lisez les rapports sur le site de l'Office de la mobilité
 - Indispensable, mais pas suffisant ...
 - Les rapports sont informatifs, ils ne constituent pas une garantie.
- Vérifiez l'existence des cours
 - Départ seulement si vous avez un plan d'études raisonnable.
 - Etudiez le plan d'études IC.
 - Surtout les cours obligatoires (Bloc C et Groupe projet).
 - La majorité des cours doivent être pris dans la faculté dans laquelle vous êtes inscrit. Dans certaines universités il n'est pas toujours possible de prendre des cours dans différentes facultés (p.ex. UPC Barcelone, UPM Madrid, TU Delft, UBC Vancouver).
- Préparation détaillée du plan d'études
 - Séance d'information: maintenant ...
 - Travail individuel, une fois la destination connue ... **exception IC.**
 - Entretiens par groupes
 - Hors Europe: janvier – février.
 - Europe: mars – avril.

Le séjour et le retour

- Pendant le séjour en mobilité
 - Votre plan d'études devra être adapté aux «réalités» de l'université d'accueil.
 - Le *Conseiller académique aux échanges* doit approuver les modifications.
 - Il faudra donc garder le contact.
- De retour à l'EPFL
 - Validation des résultats.
 - Continuation des études.
 - ... en quelle année et sous quelles conditions ?

Retour après une mobilité bachelor

- Passage en master
 - Si tous les crédits bachelor acquis.
- Si ≤ 10 ECTS échoués ou manquants:
 - Passage conditionnel en master (mêmes conditions que pour les étudiant.e.s resté.e.s à l'EPFL).
- Et les cours obligatoires qui manquent?
 - Un seul au maximum
 - A rattraper au retour

Risques

- Je vous encourage fortement à partir en échange, surtout pour votre développement personnel, mais
 - si votre première priorité est la qualité académique des cours de 3^{ème} année,
 - ou si vous voulez avoir la garantie d'avoir passé tous vos cours de 3^{ème} année en été 2025, alors il vaut mieux rester à l'EPFL ...
- L'EPFL ne peut pas garantir l'accès aux cours dans votre université d'accueil.
 - Jusqu'au début du semestre sur place, l'existence des cours, les horaires et les places disponibles ne sont pas garantis ... il faut donc accepter un certain risque / incertitude ... faire un échange est une opportunité, pas une obligation ...
 - Tous les ans, des universités mettent en place de nouvelles restrictions, **surtout en informatique hors Europe**
 - Exemple récent: CMU, Waterloo, Edinburgh, Linköping

Organisation de la mobilité EPFL: ceux qui peuvent vous aider

○ Gil Regev et Martine Emery

- Nous assurons le bon déroulement de la mobilité en ce qui concerne le *contenu des études*.
- Plan d'études, conseils pour études, validation des résultats, ...
- **Si votre question est spécifique aux étudiant.e.s *info* ou *syscom*, c'est à nous d'y répondre.**

○ Office de la mobilité

- Coralie Link et Myriam Schaffter : sac-exchange-out@epfl.ch.
- Voir <https://www.epfl.ch/education/international/fr/partir-etudier-a-l-etranger/echange-bachelor/contacts/> .
- Point de contact pour les affaires administratives: bourses, délais, formulaires, tests de langue, inscriptions université d'accueil, ...
- **Si votre question peut s'appliquer de la même manière à un.e étudiant.e EPFL d'une autre section, l'Office de la mobilité saura mieux y répondre.**

Document de candidature et Learning Agreement

Document téléchargé d'IS-Academia

EPFL Service académique
Office de la mobilité

Candidature à un échange académique en 2024-2025
3ème année bachelier

Nom : _____ Prénom : _____
Scipier : _____ Date de naissance : _____
Section : _____

Institutions (par ordre de priorité) :

1.	Université d'accueil	Pays
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

Examen propédeutique	Note
Moyenne bloc 1	
Moyenne bloc 2	
Moyenne générale	

A remplir par le responsable Mobilité de la section

Le responsable Mobilité autorise l'étudiant(e), vu ses résultats, à effectuer un échange à l'étranger :

Date : _____ Nom : _____ Signature : _____

École polytechnique fédérale de Lausanne
Vice-président académique
EPFL AXP-E SAC
Service académique
Désigné polyvalent (BP)
Station 16
CH - 1015 Lausanne

Candidature 1ère page
(uniquement pour Europe)

Délai signature Gil Regev: 3 février 2024
Délai téléchargement dans IS-Academia et
validation candidature : 10 février 2024

EPFL LEARNING AGREEMENT

General information

Name of student: _____ Email: _____
Date of birth (dd/mm/yyyy): _____ Study Cycle: Bachelor

Details of the home institution

Name: _____ City: _____ Country: _____
Faculty/department or study programme: _____ Exchange Code: CH14USA/MSA

First and last name of contact person: _____ Email: _____

Details of the host institution

Name: _____ Country: _____
Faculty/department or study programme: _____ Exchange Code: _____
First and last name of contact person: _____ Email: _____

Planned period of the mobility (start and end date of courses):
from _____ (dd/mm/yyyy) to _____ (dd/mm/yyyy)

Courses to be attended

Table A. Courses to be attended at the host institution

Course unit code (if any) and title (as indicated in the course catalogue of the host institution)	Credits (ECTS or equivalent)
Autumn semester	
Spring semester	

During the mobility, organizational changes

Students must sign the Learning Agreement before the start of the mobility. It is not compulsory to circulate a paper document in digital format. However, copies of signatures or digital signatures may be accepted, depending on the nature of the signature.

Student mobility for students joining for their European Mobility Programme

The purpose of this Learning Agreement is to provide a transparent and efficient organization of the study period abroad by signing this document, the student, the home institution and the host institution confirm that they approve the Learning Agreement and they will comply with the information agreed on at course level and host institution's administrative to apply at the principal of the Exchange Credits for regular students under the ESCP Charter aiming to maximize the student's learning experience abroad in the host institution's program. The host institution confirms that the course listed in Table A and in the table to course catalogue and should be available to the student. The home institution confirms to recognize the credits or equivalent units gained at the host institution in the successful completion of the course listed in Table A. Students are responsible for the Learning Agreement and its implementation at all levels of this Learning Agreement and agreed by all parties. The student and the host institution will communicate to the home institution any problems or changes regarding the study programme, responsible persons within study period.

A. This document can be filled in English.

EPFL LEARNING AGREEMENT

	Name and signature	Place and date
Student		
Responsible person at the home institution		
Responsible person at the host institution		

Learning Agreement
2ème et 3ème page

Hors-Europe et Europe :
Après approbation du PEI

Le learning agreement

- A signer 3 fois
 - Au printemps 2024 après approbation du PEI initial
 - Automne 2024 après approbation du PEI définitif du 1^{er} semestre
 - Printemps 2025 après approbation du PEI définitif du 2^{ème} semestre
- Pas besoin de resigner le learning agreement à chaque changement intermédiaire du PEI

Les étapes

1. Candidature

- Hors Europe:
 - Avant le 1^{er} décembre, candidature et lettre de motivation à saisir dans IS-Academia.
- Europe:
 - Avant le 3 février: saisir votre candidature dans IS-Academia, générer le pdf de candidature (liste des choix d'universités) et me l'envoyer pour signature.
 - Avant le 10 février, candidature signée par moi à uploader dans IS-Academia.
- Liste des cours à faire qu'une fois la destination connue, mais il est de votre responsabilité de vous assurer qu'un plan d'études semble faisable dans les universités auxquelles vous candidatez.
(Cf rapports des étudiant.e.s déjà parti.e.s et recherches personnelles; s'il n'existe aucun rapport, faites des recherches puis contactez-moi.)
- Si vous êtes sélectionné.e pour l'un de vos choix, vous vous engagez à y partir en échange.

Les étapes

2. Préparation d'un bon PEI (Plan d'Etudes Individuel)

- L'étudiant.e prépare une proposition de PEI.
- Beaucoup de travail, si on veut bien le faire ... (voir détails plus loin).

3. Approbation du PEI et déposé du Learning Agreement

- Entretien en groupes pour discuter du PEI.
- Envoyez proposition de PEI à gil.regev@epfl.ch, au plus tard 2 jours avant l'entretien.
- Remplir le Learning Agreement à partir du PEI, le faire signer par moi et le déposer dans IS-Academia

Les étapes

4. Tests et cours de langues.

5. Acceptation par l'université d'accueil

- Très variable, date imprévisible.
- L'université d'accueil peut refuser un.e étudiant.e, mais c'est très rare.

6. Administratif en Suisse: visa, billet, armée, caisse maladie, bourse, etc.

- Commencez les préparatifs même avant l'acceptation de l'uni d'accueil si nécessaire.
- Lisez les rapports des étudiant.e.s déjà partis.
- Parfois l'Office de la mobilité.

Les étapes

7. Administration à l'étranger: logement, compte bancaire,...

- Voir rapports étudiant.e.s.
- Parfois l'université d'accueil.

8. Examens de 2^{ème} année à l'EPFL

- A réussir absolument.
- En cas d'échec (les 60 crédits ne sont pas obtenus), pas de départ (non négociable).

9. Départ

- Selon les destinations dès fin juillet.
- Conférence des notes EPFL: fin juillet ...
- => faites tout votre possible pour ne pas être «limite».

Les étapes

10. S'inscrire sur place, rencontrer responsables, chercher documentation à jour, etc.

- Voir rapports étudiant.e.s.
- L'université d'accueil.

11. Modifier le PEI

- 99% des PEI sont modifiés sur place.
- Si vous avez bien fait votre plan initial, vous connaissez les règles, vous trouverez des solutions.
- Faites-moi valider vos modifications par email dès que possible, pas la veille de la date limite d'inscription.

Les étapes

12. Retour à Lausanne, validation des résultats

- Seulement quand vous aurez reçu tous vos résultats et que vous aurez transmis votre rapport (évaluation des cours suivis).
- Juin – septembre 2025.

13. Transmission de la validation au SAC

- Fin de la *souplesse* due à la mobilité.
- La Section et le SAC contrôleront le reste de vos études.

14. Pendant votre absence

- Restez informés de ce qui se passe à l'EPFL.
- Lisez bien vos emails @epfl.

Le plan d'études

- Les cours de langue suivis durant l'échange ne sont pas reconnus ni crédités par l'EPFL
- Il n'y a pas de système de bloc pour les matières acquises durant l'échange. Chaque matière doit être réussie.
- Il faut suivre un cours SHS durant l'échange. Si l'université d'accueil n'offre pas la possibilité de tels cours, Il faut le remplacer par un cours d'ingénierie.
- Les notes obtenues durant l'échange ne sont pas retranscrites dans le bulletin de notes de l'EPFL. En conséquence la moyenne générale du Bachelor correspond à la moyenne entre le propédeutique et la 2e année Bachelor, à part égale.
- Pour le Groupe "Physics/Bio", obtenez vos crédits avant votre départ. Il peut être difficile de prendre des cours dans d'autres sections dans votre université d'accueil

Le document PEI

- PEI = Plan d'Etudes Individuel
 - Template Word
 - A remplir et maintenir à jour par chaque étudiant.e en mobilité.
 - Indispensable pour une mobilité réussie
 - Modifs et conseils en cours d'année: gil.regev@epfl.ch
 - Conservez toutes les rubriques
 - Ne modifiez pas la structure
 - Insérez vos données là où c'est marqué
 - **Envoyez-le-moi au format pdf ou MS-Word**

Changement de section

- Attention un changement de section a un impact sur la sélection ou le départ en échange, étant donné que certains accords avec les universités stipulent un nombre de places précis par section.
- Il est important de contacter l'Office de la Mobilité si un changement de section a lieu après le délai de candidature ou si celui-ci n'est pas encore visible dans IS-Academia à la date du délai de candidature.
- Ceci est décrit dans le [FAQ](#) de l'Office de la Mobilité (question 8.1)

Et maintenant ?

- Tout de suite: Q & A .
- Deadlines pour les candidatures :
 - Hors Europe : 01.12.2023
 - Europe :
 - 03.02.2024: me soumettre candidature pour signature.
 - 10.02.2024: uploader candidature signée dans IS-Academia.
- Préparer votre PEI dès que la destination sera connue.
- Une fois les destinations connues:
Séance PEI avec tous les outgoings hors-Europe: début janvier 2024.
Séance PEI avec tous les outgoings Europe: début mars 2024.
- Vous coordonner pour fixer date entretien PEI (j'annoncerai les groupes) et me faire parvenir votre première version du PEI minimum 2 jours avant l'entretien.

Merci pour votre attention